

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° 183 /MPMB/DGD DU 28 JUIL 2015
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Signatures autorisées.

Réf. : Courrier SGBCI n° S. T/PSC/CAUTIONS/P.2046

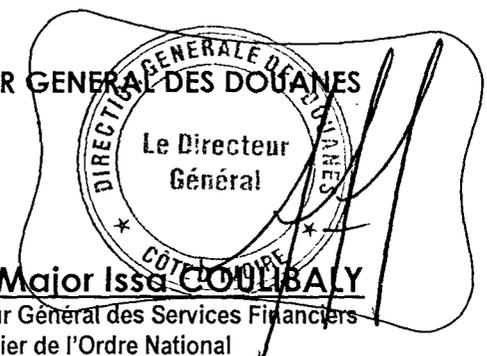
Conformément au courrier visé en référence, j'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service les noms, prénoms et fonctions des personnes seules habilitées à signer, au nom et pour le compte de la Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire (**SGBCI**), les actes de caution en faveur de l'Administration des Douanes.

Il s'agit de :

- **Monsieur Harold COFFI**, Directeur Général Adjoint chargé des Grandes Entreprises ;
- **Monsieur Adama OUATTARA**, Directeur des Services Bancaires ;
- **Monsieur Charles-Eric MOULOD**, Directeur Administratif et Financier ;
- **Monsieur Jérôme EHUI**, Directeur des Ressources Humaines ;
- **Monsieur Philippe TIENDREBEOGO**, Directeur Adjoint des Services Bancaires ;
- **Monsieur Habib BLEDOU**, Responsable Marché des Grandes Entreprises ;
- **Madame Joëlle KOUASSI**, Responsable Marché des CLI-PRO ;
- **Madame N'fié KONE**, Responsable du Pole Service Clients.

J'invite tous les services à veiller au strict respect des présentes dispositions.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



Colonel Major Issa COULIBALY

Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National